

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## relatif au projet d'aménagement foncier et au programme de travaux connexes de la commune de VAUBEXY

Les propriétaires fonciers des communes de VAUBEXY, JORXEY, GUGNEY-AUX-AULX, DERBAMONT, BAZEGNEY et AHEVILLE, sont informés que la commission communale d'aménagement de la commune de VAUBEXY a décidé dans sa séance du 25 janvier 2018 de soumettre à enquête publique le projet d'aménagement foncier agricole et forestier et le programme de travaux connexes.

Les nouvelles limites ont été matérialisées sur le terrain à l'aide de bornes.

Par arrêté du 15 février 2018, et conformément aux dispositions du Code de l'Environnement, le Président du Conseil Départemental a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur ces propositions, qui se déroulera pendant un mois :

**Du 04 mai au 04 juin 2018 avant 10 h 00**

Le public pourra consulter le dossier d'enquête qui comprend notamment l'Etude d'Impact et l'Avis de l'Autorité Environnementale, sur le site [www.vosges.fr](http://www.vosges.fr) ainsi que sur support papier et informatique en mairie de VAUBEXY, salle du Préau à ses jours et heures d'ouverture habituels :

- **mercredi de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 15 h 30**

Ainsi qu'aux jours et heures suivants :

- **samedi 05 mai 2018 de 09 h 00 à 12 h 00**
- **samedi 12 mai 2018 de 14 h 00 à 17 h 00**
- **samedi 19 mai 2018 de 09 h 00 à 12 h 00**

Monsieur Jacques BORDAT a été désigné par le Président du Tribunal Administratif de NANCY pour assurer les fonctions de commissaire enquêteur titulaire.

**Monsieur Jacques BORDAT se tiendra en mairie de VAUBEXY, salle du Préau, les samedis 26 mai 2018 de 14 h 30 à 18 h 30 et 02 juin 2018 de 09 h 00 à 12 h 00 pour recevoir les observations portant sur les propositions.**

**Les observations pourront également être adressées par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de VAUBEXY ou effectuées sur le site [www.vosges.fr](http://www.vosges.fr) et à l'adresse mail [vaubexy.projet@vosges.fr](mailto:vaubexy.projet@vosges.fr) avant 10 h 00 le 04 juin 2018.**

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés à la mairie de VAUBEXY, aux heures d'ouverture du secrétariat pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête et sur le site internet du Conseil Départemental des Vosges à l'adresse suivante : [www.vosges.fr](http://www.vosges.fr).

Suite à l'examen des réclamations, les décisions prises par la commission communale seront portées à la connaissance des propriétaires qui disposeront alors d'un délai d'un mois pour se pourvoir devant la commission départementale d'aménagement foncier.

**Important : les droits et actions réels grevant les parcelles comprises dans le périmètre d'aménagement foncier seront transférés sur les nouvelles parcelles conformément aux articles L 123-13 à L 123-15 du Code Rural.**

Toute information sur le projet peut être obtenue auprès du Conseil Départemental des Vosges - PDT / DAT / Service Agriculture et Forêt – 8 Rue de la Préfecture – 88088 EPINAL CEDEX 9 – 03.29.29.88.88.

Le Président du Conseil Départemental



**CONSEIL DEPARTEMENTAL DES VOSGES**

*PDT / DAT / SAF*

8 Rue de la Préfecture - 88088 EPINAL CEDEX 9

Tél. : 03.29.29.88.88